



**FCV-VWG**

Fédération des Communes Valaisannes  
Verband Walliser Gemeinden

Chancellerie d'Etat  
Service administrative et juridique  
Place de la Planta 3  
1951 Sion

chancellerie@admin.vs.ch

Monthey/Brigue, 28 mars 2022

## Avant-projet de la loi sur la médiation administrative

Monsieur le Conseiller d'Etat,  
Mesdames, Messieurs,

Le comité de la Fédération des communes valaisannes a pris connaissance de l'avant-projet de la loi sur la médiation administrative.

A juste titre, les documents mis en consultation indiquent que les plaintes à l'encontre des communes peuvent être déposées auprès de l'autorité de surveillance, conformément à l'article 153 de la loi sur les communes. Il n'y a donc aucun besoin de modifier la législation dans ce domaine. En revanche, il n'existe aucune autorité compétente pour prévenir ou régler les conflits entre les citoyens et l'administration cantonale. La création d'un service de médiation administrative vise à remédier à cette lacune présumée.

Le comité de la FCV considère que la valeur ajoutée d'un tel service de médiation cantonal n'est pas évidente. Le rôle du médiateur se limitant au conseil et à l'information, ce dernier ne pourrait que mener des procédures de médiation et émettre des recommandations. Egalement, l'avant-projet de loi prévoit que la procédure de médiation soit gratuite, ce qui favorise le dépôt de demandes de médiation pour des bagatelles ou des thèmes de moindre importance. Le risque de cet avant-projet réside donc dans la mise en place d'un appareil administratif coûteux qui ne génère que des charges inutiles et un surcroît de travail administratif, sans utilité apparente. Le canton, à qui les plaintes sont adressées, doit alors en assumer les coûts. Pour ces raisons, nous sommes résolument d'avis qu'un tel service de médiation cantonal n'est pas nécessaire, rendant le projet de loi présenté obsolète.

En vous remerciant d'avoir pris la peine de nous consulter, nous vous prions de croire, Monsieur le Conseiller d'Etat, Mesdames, Messieurs, à l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Stéphane Coppey  
Président

Eliane Ruffiner-Guntern  
Secrétaire générale